

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019-2020

DIPLOME D'UNIVERSITE

Préparation aux concours de catégorie A

M Mme

NOM de famille :

NOM d'usage :

Prénoms :

Adresse :

.....

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse courriel :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

► **Baccalauréat** : Série Année d'obtention :

CURSUS DEPUIS LE BACCALAUREAT Y COMPRIT ANNEE ACTUELLE

Année universitaire	Lieu	Année d'étude (ex : L1, L2, BTS, DUT...)	Discipline	Résultat

Prise en charge des frais de votre formation – votre situation :

→ Formation initiale : sans prise en charge et sans conventionnement + paiement de la CVEC

- A titre individuel – Etudiant n'étant pas entré dans la vie professionnelle
- Salarié à titre individuel – Réalisation de la formation en dehors de votre temps de travail et ne souhaitant pas demander un financement de la formation à un prescripteur ou à un employeur (aucun justificatif ne pourra être fourni)

→ Formation continue : avec prise en charge et conventionnement – pas de paiement de la CVEC

- Salarié de l'Etat – Salarié fonction publique – Congé de formation professionnel (CFP)
- Bénéficiaire du RSA (obligation de garder le statut de stagiaire de la formation continue)
- Par pôle emploi et/ou la région - Demandeur d'emploi en formation – AIF (Aide individuelle à la formation) ou aide à la formation individuelle à la formation professionnelle continue
- Par l'employeur et/ou l'OPCO (Organisme financeur)
- Par un CPF (compte personnel de formation)
- Par un CPF de transition (si reconversion professionnelle envisagée)

⇒ Contactez **obligatoirement** le service UP&PRO (05.49.45.44.60) ou upro.univ-poitiers.fr

Date :

Signature du candidat

PIECES A FOURNIR

- 1 CV
- 1 lettre de motivation
- Photocopies des diplômes obtenus
- Photocopies des relevés de notes des 2 dernières années d'études
- 1 enveloppe format 110x220, affranchie au tarif en vigueur pour 20 g libellée à votre adresse

Pour les étudiants titulaires de diplômes étrangers non concernés par la procédure de Campus France, vous devez nous fournir copies de tous vos diplômes après le baccalauréat ainsi que vos relevés de notes traduits en français (les originaux seront demandés pour finaliser votre inscription administrative).

La connaissance parfaite de la langue française est exigée : fournir obligatoirement l'attestation conforme à l'original du TCF niveau 4 ou le DELF/DALF B2. Consulter le site internet : <http://www.ciep.fr/tcf>

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt ne pourra être pris en considération.

DOSSIER A ENVOYER OU A DEPOSER A :

IPAG

2 rue Jean Carbonnier
Bâtiment A1
TSA 81100
86073 POITIERS Cedex 9